

C& x Académie des Traces

Récits et restitution d'objets coloniaux : quand le symbolisme prend le pas sur l'histoire par le biais du droit

Que se passe-t-il lorsqu'un artefact restitué n'a jamais réellement appartenu à la personne qu'il est censé honorer ? Aliénor Brittmann explore la manière dont le droit, le symbolisme et une provenance incertaine s'entremêlent dans le retour d'un sabre du XIXe siècle au Sénégal — révélant comment les gestes politiques peuvent réécrire l'histoire autant qu'ils cherchent à la réparer.



Sabre attribué à El Hadj Omar Tall, musée des Civilisations noires, Dakar, Sénégal. © Paris – Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Anne-Sylviane Marre-Noël. Utilisation soumise à conditions : justificatif supplémentaire à fournir au Centre de documentation du musée de l'Armée.

By Aliénor Brittmann 28. août 2025

Les restitutions d'objets culturels ne sont pas de simples retours matériels ; elles véhiculent des récits pluriels et parfois contradictoires. J'aimerais ici évoquer l'un de ces récits dans le cadre de ce dossier : celui de la restitution par la France au Sénégal d'un sabre pris au XIXe siècle par les troupes françaises. Il est attribué à El Hadj Oumar Tall, chef spirituel, militaire et politique africain. Cette histoire est particulièrement intéressante pour deux raisons : d'une part, le sabre a été pris à une figure historique anticoloniale ; d'autre part, il s'agit aussi d'un sabre qui ne lui aurait peut-être jamais appartenu.

L'empire toucouleur – au cours de la seconde moitié du XIXe siècle – s'étendait sur plusieurs territoires actuels : – le Mali, la Guinée et le Sénégal, avec pour capitale Ségou, située dans l'actuel Mali. El Hadj Oumar Tall est un personnage complexe : chef spirituel pour certains, personnalité particulièrement violente pour d'autres. Il meurt en 1864, lors de la bataille de Bandiagara (Mali). Son empire est alors dirigé par son fils Ahmadou Tall, jusqu'à la prise de Ségou par les troupes françaises dirigées par le colonel Louis Archinard en 1890. Les soldats pillèrent un certain nombre d'objets, dont des bijoux et des livres ayant appartenu à El Hadj Oumar Tall – ce qui est encore appelé aujourd'hui le « trésor de Ségou ».

En 1909, le colonel Archinard a fait don du sabre au musée de l'Armée, tandis que d'autres pièces, entreposées ailleurs, ont été redécouvertes par les descendants d'El Hadj Oumar Tall. Ces biens ont été retrouvés au Musée du Quai Branly, et même au Musée d'histoire naturelle du Havre – ville natale d'Archinard – qui avait effectué ces dons. Pendant une journée, le 29 juillet 2011, la ville a exposé les biens pris par Archinard lors des guerres de conquête coloniale dans la région.

Le sabre d'El Hadj Oumar Tall a été prêté au Musée des Civilisations Noires de Dakar à plusieurs reprises : en 1998 pour la commémoration du bicentenaire de la naissance du chef toucouleur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) ; en 2008 à l'occasion du sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique au Musée Théodore Monod et en 2018 pour un prêt d'un an au Musée des civilisations noires de Dakar, à l'occasion de l'ouverture du musée.

En 2019, alors que le sabre était toujours exposé à Dakar, le Sénégal a officiellement demandé sa restitution, arguant que l'objet était « l'une des plus grandes attractions de ce musée [Dakar], en raison de la charge affective et historique » qu'il représente. Le gouvernement français a accepté cette demande dans le cadre de l'engagement pris en 2017 à Ouagadougou par le président Emmanuel Macron de rendre le patrimoine africain. Mais cette mesure a été prise avant même que toute restitution ne soit actée par la loi. Elle s'imposait en raison du principe de droit français d'inaliénabilité des collections publiques ; une fois qu'ils intègrent les collections publiques françaises, ils ne peuvent plus en sortir : les biens sont réputés appartenir au peuple français, et font partie de ce que l'on appelle en France le « domaine public ». Lorsqu'ils font partie des collections nationales, le seul moyen de les retirer est de passer par le Parlement et de voter une loi expliquant pourquoi le bien à retirer des collections nationales ne répond plus aux exigences d'intérêt historique, archéologique, esthétique ou scientifique. Autant dire qu'il s'agit d'un exercice lourd et compliqué, qui a peu de chances d'aboutir... sans compter qu'il faut d'abord faire appel au parlement.

Le sabre a néanmoins été restitué au Sénégal en 2019, un an avant l'adoption de la loi de restitution, sur la base d'un prêt de cinq ans. Pourtant, la cérémonie avait toutes les apparences d'une restitution officielle. Le Premier ministre français, Edouard Philippe – qui était maire du Havre lors de l'exposition précitée – a même prononcé un discours, évoquant le sabre comme celui « [...] d'un erudit qui a beaucoup voyagé pour approfondir ses connaissances, notamment en théologie. [...] Sa place est ici, au cœur de l'ancien empire toucouleur, près des peuples qui l'ont constitué ». Une affirmation historiquement inexacte, Dakar n'ayant jamais fait partie de l'empire toucouleur. Il poursuit : ce sabre est important pour les États issus de l'ancien empire toucouleur, mais il constituait également un pont entre les cultures française et africaine. Forgé en France, dans un village alsacien où le roi Louis XV avait établi une manufacture d'épées ; le sabre symboliserait une rencontre entre deux traditions métallurgiques : celle de la France et celle de l'Afrique, bien que l'origine de la métallurgie africaine soit historiquement rattachée au Moyen-Orient. Le sabre devient ici une pièce maîtresse d'un récit national sénégalais renouvelé, adapté aux exigences contemporaines. Mais, comme nous le verrons, ce sabre est devenu un objet chargé de sens pour les Sénégalais.

Le discours du Premier ministre français est-il une excellente introduction à la symbolique d'un tel acte politique de retour/restitution, ou une provenance non prouvée, potentiellement fictive, servant d'outil diplomatique ?

C'est le deuxième volet de ce récit : un sabre d'infanterie d'origine alsacienne pourrait-il être le symbole d'un chef religieux et militaire ayant lutté contre la colonisation française ? La dialectique de l'histoire crée parfois des récits ironiques et complexes. La provenance du sabre avait déjà été remise en question, notamment quant à son attribution à El Hadj Oumar Tall. Des recherches, y compris celles du Musée de l'Armée (Paris), avaient indiqué qu'il aurait appartenu à son fils, Amadou El Tall, qui l'aurait reçu en cadeau de la part de l'armée coloniale française. Si tel est le cas, le sabre n'a donc jamais appartenu à El Hadj Oumar Tall, et il n'est pas certain qu'il ait jamais possédé un tel sabre. Ainsi, lorsque la France a voté la loi de restitution de cet objet en 2020, elle a précisé qu'il était « attribué » à El Hadj Oumar Tall ; une formule juridique classique utilisée lorsqu'il y a un doute sur l'origine d'un objet – comme on peut le voir, par exemple, sur des tableaux « attribués » à certains artistes alors que leur auteur n'est pas clairement identifié.

Ce qui frappe dans le discours du Premier ministre, c'est l'occultation de l'origine du sabre : la symbolique de cette restitution est entérinée non pas dans l'attribution de l'objet à une personne à qui il n'a jamais appartenu, mais dans les liens entre l'histoire de France et celle de l'Afrique. Les lacunes de la provenance ne sont pas exclues, mais mises au service d'un récit visant à tisser les liens de l'histoire franco-sénégalaise. Comme l'a souligné le sénateur français Pierre Ouzoulias lors des travaux préparatoires de la loi de 2020, la nation française a restitué un objet français au Sénégal alors qu'il aurait également pu être restitué au Mali. Il a émis des doutes sur l'implication du Sénégal dans le choix de l'objet restitué. En effet, les héritiers d'El Hadj Oumar Tall ont demandé les manuscrits, situés à la Bibliothèque nationale de France à Paris, qui ne faisaient même pas partie de la discussion.

"La première œuvre à être « rendue » à l'Afrique est un objet européen ». C'est ainsi que l'historien français François Simonis résumait la situation en 2019 : Alors pourquoi la France devrait-elle restituer un objet qui n'a jamais appartenu à ce personnage historique ? Quelques hypothèses : D'abord, parce que l'Etat sénégalais l'a officiellement demandé ; ensuite, pour la symbolique des réparations des torts du passé dans un contexte de montée de la pression politique et publique après le discours de Macron en 2017. Il fallait que quelque chose se passe. Les travaux préliminaires de la loi, y compris les débats parlementaires, soutiennent cette idée, bien que l'accent soit mis dans ces travaux sur la création de nouvelles relations post-coloniales. Le député Yannick Kerlogot explique qu'il est « impossible de réécrire l'histoire, mais faire le choix d'en assumer les pages les plus sombres et les moins glorieuses fait partie de cette volonté de repenser les relations avec les autres, en particulier avec ceux que nous avons opprimés dans le contexte asymétrique de la domination coloniale [...] La repentance seule ne permet pas de rebondir ».

En « attribuant » le sabre, cette loi restitue un objet pour sa valeur symbolique, historique et culturelle, tout en reconnaissant juridiquement le problème de la provenance. Il est attribué à El Hadj Oumar Tall, mais ne lui a jamais appartenu. Le désir de restitution et la recherche de liens communs pour un avenir pacifique passent par la ratification juridique d'un compromis avec l'histoire.

Au Sénégal, la restitution du sabre est perçue comme le retour d'un objet injustement pris. Pour la communauté religieuse, sur les traces d'Oumar Tall et de ses descendants, la restitution du sabre est une très bonne nouvelle, car la France leur rend ce qui leur a été volé, et ils espèrent que d'autres biens suivront. C'est la position du président sénégalais Macky Sall : la « restitution historique » de ce sabre, qui est un « symbole mythique de la résistance d'un grand savant », est importante, car elle ouvre la voie à la restitution d'autres patrimoines africains. En revanche, la question de savoir ce qu'il adviendra du trésor de Ségou, un bien d'une importance historique particulière, reste sans réponse. Les disciples et la famille d'Oumar Tall espèrent vraiment qu'il sera rapatrié, surtout les manuscrits qui ont une grande valeur religieuse dans la communauté.

Au Sénégal, l'origine du sabre ne semble pas faire grand bruit, la restitution par la France d'un artefact symbolique l'emportant sur la véracité de sa provenance elle-même, participant ainsi à la construction de nouvelles relations fondées sur un récit – réécrit – partagé.

Ce texte a été créé dans le cadre de la collaboration entre C& Magazine et l'Académie des Traces.

Aliénor Brittmann est doctorante en droit à l'ISP, Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay. Elle a été boursière de l'Académie française et du gouvernement italien, ainsi que de l'Ecole française de Rome et de la Fondation pour la mémoire de la Shoah (Paris). Elle a été chercheuse invitée à l'Università degli Studi di Milan et est actuellement affiliée au Marc Bloch Zentrum de Berlin. Ses recherches portent sur les usages juridiques du passé, la construction des témoignages, l'émergence des responsabilités, les liens entre histoire et procès, la photographie comme mode de preuve et le traitement des restes humains en tant que biens culturels. Sa thèse s'intitule « Réparer les torts de l'Histoire. Post-Shoah et post-colonisation dans les expériences françaises et italiennes de restitution de biens culturels depuis 1970 ».

LATEST ARTICLES

Exhibition Review

Steve McQueen: The Bassline As Sonic Intelligence

News

Naomi Beckwith présente l'équipe artistique qui l'accompagnera pour la documenta 16

(EN) Installation View

Bernice Mulenga's LMK WHEN U REACH

Inside The Library

Retracer les circuits littéraires avec Bao Books à Tunis et au Caire

Installation View

Alick Phiri and William Matlala: I'll Be Your Mirror

LES PLUS LUES



RACISM: A BIGGER PICTURE The Black, Asian and White Racial Triangulation



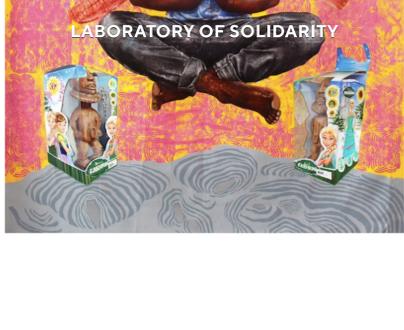
HISTOIRES D'EXPOSITIONS Magiciens de la Terre



VENICE BIENNALE 2017 Installation View: Pavilions of South Africa, USA, Egypt, New Zealand & Philippines

EXPLORER

AFFICHER TOUT



MORE EDITORIAL

AFFICHER TOUT



EXHIBITION REVIEW

Steve McQueen: The Bassline As Sonic Intelligence

In contrast to his 2013 survey at Schaulager museum, which spanned across video, photography,...



NEWS

Naomi Beckwith présente l'équipe artistique qui l'accompagnera pour la documenta 16

La directrice artistique Naomi Beckwith annonce une équipe entièrement féminine pour la documenta 16,...



(EN) INSTALLATION VIEW

Bernice Mulenga's LMK WHEN U REACH



INSIDE THE LIBRARY

Retracer les circuits littéraires avec Bao Books à Tunis et au Caire

Création de la feuille de route à l'origine de la rétractant de Bao Books, puis...



INSTALLATION VIEW

Alick Phiri and William Matlala: I'll Be Your Mirror

Ce n'est pas une exposition de héros et d'héroïnes dans la posture si souvent...



ART IN CRISIS

Mangrove Ecologies: Grounded Forms of Questioning in the Art/World

Reflecting on a residency program between Lamu Kenya and Basel Switzerland, writer Ann Mbuti...

Contemporary And (C&) est une plateforme dynamique qui reflète et met en relation des idées et des discours sur les arts visuels contemporains.



ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

